

Inondations : Aucun corridor de services mis en place en santé pour les sinistrés

MONTRÉAL, le 12 mai 2017 - Aucun corridor de services en santé n'a été mis en place suite aux inondations qui affectent le Québec depuis plusieurs jours. Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal groupe représentant les usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, a reçu de nombreux appels d'usagers de la région de Rigaud demandant de l'aide car ils n'ont pu obtenir une évaluation de leur état de santé suite aux évacuations qui ont résulté des inondations.

« L'état d'urgence a été décrété mais on n'a pas mis en place d'accès à des médecins pour s'occuper des problèmes de santé. On offre du support psychosocial mais ce n'est pas suffisant » a déclaré monsieur Pierre Blain, directeur général du RPCU. « Si le Québec n'a pas les effectifs médicaux pour répondre aux besoins, l'armée canadienne aurait dû y répondre comme elle le fait ailleurs dans le monde en cas de désastres naturels »

La réponse que l'on a faite à plusieurs usagers qui demandaient l'accès à un médecin a été de se rendre à l'urgence d'un hôpital. Les urgences sont éloignées et ne sont pas la réponse appropriée pour un suivi médical selon le RPCU.

« Le RPCU insiste pour que le ministre de la Santé et des Services sociaux revoit la situation et qu'il identifie au moins des cliniques médicales qui pourront recevoir en priorité les sinistrés » a demandé monsieur Blain.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes. Pour de plus amples renseignements, visitez www.rpcu.qc.ca et suivez-nous sur Twitter [@RPCU_Quebec](https://twitter.com/RPCU_Quebec) et Facebook www.facebook.com/RPCUQuebec.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744